

BILAN D'ACTIVITES 2018-2019

1. Rappel des textes officiels concernant la Maison des lycéens

Circulaire n°2010-009 du 29 janvier 2010 relative à la Maison des lycéens, paru dans le cadre de la réforme des lycées

"La MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Pour financer ses projets, la MDL peut organiser des activités pour récolter des fonds : fête de fin d'année, gestion d'une cafétéria, expositions, etc. Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion, de publication, etc.

Tous les lycéens peuvent adhérer et devenir membres de la MDL.

Dès 16 ans, chaque élève peut assurer des responsabilités de gestion de l'association, en intégrant par exemple le conseil d'administration ou le bureau de l'association.

Tout adulte de l'établissement peut apporter son soutien au fonctionnement et à la gestion de l'association, et notamment le référent vie lycéenne.

Si le lycée disposait jusqu'à présent d'un foyer socio-éducatif (FSE), la Maison des lycéens le remplace désormais. L'objectif principal de la MDL est de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener. Le FSE obéit à un autre fonctionnement.

Le budget de la Maison des lycéens est distinct de celui du lycée. Le programme des activités de l'association contribue à enrichir le projet culturel de l'établissement, notamment pour ce qui relève de la culture au lycée.

Les recettes peuvent provenir de divers produits :

les cotisations des adhérents;

les dons;

les produits des activités de l'association;

les subventions publiques :

les dotations de l'établissement.

La MDL peut faire des bénéfices au titre de ses activités, mais ni les membres du conseil d'administration de l'association, ni les membres du bureau ne peuvent recevoir une rétribution quelconque en raison des fonctions qui leur sont confiées."

2. Adhésions

13 adhérents adultes (- 8 par rapport à l'an dernier)

395 adhérents élèves sur 790 élèves (**50 % d'élèves adhérents**) (36 % en 2017-2018, 41 % en 2016-2017, 47 % en 2015-2016, 55 % en 2014-2015) :

- 78 en **Secondes Générales** sur 109 élèves (**71,6** %) (2017-2018 : 45 %)
- 81 en **Secondes Professionnelles** sur 127 élèves (**63,8 %**) (2017-2018 : 23 %)
- 49 en **Premières Générales ou technologiques** sur 114 élèves (**42,9 %**) (2017-2018: 54 %)
- 67 en **Premières professionnelles** sur 118 élèves (**56,8 %**) (2017-2018: 25 %)

- 66 en **Terminales Générales ou technologiques** sur 153 élèves (**43,1 %**) (2017-2018: 46 %)
- 37 en **Terminales Professionnelles** sur 114 élèves (**32 %**) (2017-2018: 31 %)
- 17 en **BTS** sur 55 élèves (**30,9 %**) (2017-2018: 12%)

3. Bureau de l'association pour l'année 2018-2019

Assemblée générale le 2 octobre 2018.

Président : Bastien GREGORY Vice-présidente : Gaëlle BADUEL Secrétaire : Marie-Annick REAL

Secrétaire-adjointe : Chahineze BEN TEMAM

Trésorière: Molka MAMLOUK

Trésorier-adjoint : Forqàn IBRAHIMI Chargé de communication : Edward BOT

Chargé de communication adjoint : Rachel FERNAYNI (démission en cours d'année)

Trois adultes aident les élèves à mener à bien leurs projets : Isabelle Bocher, Cécile Kébir et Sébastien Lagardère. Raphaëlle Bellon, professeure d'histoire-géographie s'est également beaucoup investie dans les activités de la MDL en proposant notamment une sortie guidée à Paris. Tous les assistants d'éducation aident à l'organisation du bal des Terminales.

4. Actions menées en 2018-2019:

- Cafétéria

L'activité de la cafétéria a été très importante cette année, avec une ouverture lors de la plupart des récréations et une forte fréquentation des élèves, grâce à l'investissement de plusieurs élèves membres du bureau. Une vente de boissons et de gâteaux est proposée à prix coûtant (207,50 € de déficit pour 2707,33 € de vente)

Les élèves investis se chargent de toute la logistique : commande, gestion des stocks, service, encaissement, ...

Sur l'heure du midi, la cafétéria est ouverte par la Vie Scolaire afin que les élèves puissent réchauffer leur repas et manger.

Organisation de la photographie scolaire

Les photos de classe et photos individuelles ont été réalisées par un nouveau photographe professionnel (société Photo Mathieu) en septembre 2018. La gestion des commandes a été assurée par la Maison des Lycéens.

Rendez-vous est déjà pris avec le même photographe pour le vendredi 13 septembre prochain. Recette de cette année : 1 151,78 € (2017-2018 : 994,50 €).

- Achat groupé des consommables pour les élèves

Comme tous les ans, la MDL a été sollicitée pour acheter les consommables des élèves de professionnel à prix groupé (26 % de réduction). L'avantage pour la MDL est de récupérer des adhésions de la part d'élèves qui souvent n'adhèrent pas spontanément. En effet, l'achat groupé n'est proposé que pour les membres.

- **Journée portes ouvertes du lycée :** Des élèves ont présenté les activités de la MDL lors de la journée portes ouvertes, le 16 mars 2019, dans la cafétéria. Des consommations ont été offertes aux futures familles.

- Organisation de sorties culturelles : Une sortie a été organisée pour les élèves volontaires, avec priorité aux adhérents MDL, avec l'aide de Madame Bellon, professeure d'histoiregéographie :
 - . Visite guidée de l'exposition Toutankhamon à la Villette
 - .Croisière sur le Canal Saint-Martin, puis Seine. Départ de la Villette et arrivée au Musée d'Orsay

- Organisation de soirées à thèmes :

- Soirée Halloween, 15 novembre 2018
- Soirée galette / Just dance, le 25 janvier 2019

Participation à des projets pédagogiques :

- Participation au financement de l'impression du journal du lycée
- Financement d'un concours de réalisation de "unes" de presse avec les Secondes professionnelles (mars 2019)
- Participation financière à une sortie de la Seconde 4 à la Paris (juin 2019)
- Financement de cadeaux et boissons pour le concours de photos "Biodiversité au lycée de l'Hautil" (6 juin 2019)
- Participation financière à une sortie sur les plages du débarquement (Colleville-sur-mer)
- Financement de prix pour deux "speed-dating" littéraires
- Participation au financement de sorties cinéma
- Participation au financement de sorties théâtrales

Participation à des actions citoyennes :

- Achat des poubelles de récupération pour l'opération bouchons (au profit de l'association Handicap Prévention)
- Vente de boissons et snack lors d'une journée sportive au gymnase des Merisiers. 200 euros ont été versés à l'association AFM.
- Sapin de Noël + chocolats offerts aux élèves et adultes du lycée (20 décembre 2018)
- **Prix aux élèves :** Achat de lots pour les 5 élèves sélectionnés (élèves très investis dans la vie du lycée)
- **Bal des Terminales et BTS** : DJ, buffet et boissons. 2 € de participation sont demandés (25 juin 2018).
- Cybercafétéria: Quatre ordinateurs très performants sont installés en réseau dans une salle de la cafétéria dévolue aux jeux vidéos. Les élèves de cinéma viennent aussi y réaliser le montage de leurs films. La cybercafétéria est entièrement gérée par des élèves du bureau de la MDL.
- **Accueil des parents** : lors d'événements au cours desquels le lycée est amené à recevoir beaucoup de parents (inscriptions, ...), la MDL finance boissons et gâteaux, mis à disposition du public à l'accueil du lycée.

- Achats pour l'amélioration de la vie au lycée :

- . Matériel cafétéria
- . Matériel de sport (raquettes et balles de tennis de table, ballons)
- Présence aux **invitations de la commune** : vœux du maire, réunions destinées aux associations, etc.

5. Bilan financier

	Recettes	Dépenses	Total
Dons et subventions			
Cotisations	2 840,00 €		2 840,00 €
Subvention Mairie JLM	500,00€		500,00€
Vie du lycée			
Consommables	2 895,59 €	2 932,86 €	-37,27€
Photos de classe	2 588,00 €	1 436,22 €	1 151,78 €
Prix élèves		147,29 €	-147,29 €
Bal du lycée	180,00€	831,81€	-651,81 €
Galette des rois		66,91€	-66,91€
Cafétéria (nourriture) + réception	2 707,33 €	2 914,83 €	-207,50 €
Cafétéria matériel range-file		113,99€	-113,99 €
Matériel sport		75,00€	-75,00€
Noël		292,32€	-292,32 €
Ouverture culturelle et projets pédagogiques			
Speed-dating prix		61,44 €	-61,44 €
Téléthon	330,86 €	310,36 €	20,50€
Téléthon (don)		200,00€	-200,00 €
Sortie cinéma		15,00€	-15,00€
Journal du lycée		103,20€	-103,20 €
Sortie théâtrale Comédie Française		105,00€	-105,00 €
Sorties théâtrales P1L		24,00€	-24,00€
Sortie à Colleville		423,10€	-423,10 €
Sortie Toutankhamon / Croisière	300,00€	685,20€	-385,20€
Crédit CDI		33,25€	-33,25€
Sortie Paris S4		72,60€	-72,60€
Eco-lycée Bouchons		36,00€	-36,00€
Eco-lycée concours photo		195,44 €	-195,44 €
Frais de fonctionnement			
Assurance		210,43 €	-210,43 €
Frais bancaires		191,00€	-191,00 €
	12 341,78 €	11 477,25 €	864,53 €

L'activité de la Maison des Lycéens est donc bénéficiaire cette année (+ 864,53 €). Une réserve d'argent en banque, héritée de l'ancien FSE (Foyer Socio-éducatif) est toujours présente.

La mairie de Jouy-le-Moutier a versé une subvention de 500 € cette année pour le fonctionnement de l'association.

6. Projets et améliorations à apporter en 2019-2020 :

La MDL a été confrontée cette année aux mêmes difficultés que les années précédentes, malgré les efforts de ses membres :

Bilan d'activités 2018-2019 de la Maison des Lycéens du lycée de l'Hautil, Jouy-le-Moutier

"Recrutement":

Seule une poignée d'élèves s'investissent régulièrement dans la Maison des Lycéens.

Communication:

Des efforts de communication doivent toujours être faits : bien souvent, les élèves disent ne pas être au courant des événements organisés par la MDL.

Des pistes déjà évoquées les années précédentes n'ont toujours pas été mises en place : désigner un délégué MDL par classe, utiliser davantage le panneau MDL, passer dans les classes, communiquer sur le site du lycée et en salle des professeurs, mettre à jour les comptes Facebook et Snapchat de la MDL.

Travaux d'ouverture sur l'extérieur de la cafétéria :

Il semble possible d'obtenir une subvention pour la mise en place de portes-fenêtres sur la cour. Une terrasse pourrait ainsi être installée, ce qui rendrait probablement la cafétéria beaucoup plus attractive.